

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 AVRIL 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1 Evènements/ actions/ projets.
- 2 Communication.
- 3 Point sur les sections.
- 4 Questions diverses.

Membres du Conseil d'Administration : 18

Nombre de participants (tes) : 11

Nombre de personnes excusées ayant donné pouvoir : 4

Nombre de personnes absentes : 3

MEMBRES DU BUREAU :

Co-Président (te) : Marie-Claire DEREDEL

: Cyrille AMATA

Trésorier : Alain NEDELEC

Secrétaire : Mariannick GUITTARD

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

COLLET Claudette

CROGUENNEC Yvon

COSTIOU Guy

DUFOUR Jean

HERSANT Florence

HERVET	Albert
LE BERRE	Michel
LE BRIS	Bertrand
LE DE	Albert
LE DE	Marie-Jo
LE SQUER	Annick
PENVERN	Pierrick
PERON	Nicole
RIOUAL	Monique

1 Evènements :

Cette année, nous avons oeuvré pour le téléthon :

Participation des élèves de l'école primaire avec l'aide des enseignants lors d'une course autour du stade, lors du téléthon.

Effort récompensé par un diplôme, un chocolat chaud, une part de gâteau et un ballon.

Cette année, lors de ses interventions, l'intervenante anglaise avait préparé des " seeds bombs " avec ses élèves.

Courses et marche le dimanche matin, activités surtout gérées par la section marche.

Fest deiz, pris en charge par la section danse avec comme organisatrice Anne Guingne, épaulée par des danseurs (euses) pour la confection de gâteaux ou la préparation des crêpes sans oublier l'aide de crêpières de l'Amicale.

Cette année, 2479,94 euros ont été reversés au téléthon.

Merci à tous les adhérents actifs et volontaires.

2 La galette des rois :

Le 13 janvier, 112 amicalistes se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager ce

moment convivial, toutes sections confondues et cela n'arrive pas assez souvent !
Espérons pouvoir renouveler cette rencontre l'an prochain. Merci aux responsables de sections qui se sont bien investis pour annoncer l'évènement et recueillir le nombre de présents.

3 Quiz :

Le 6 mars, le quizz a pu avoir lieu. Quand il a été décidé il y a plusieurs années, le but était de créer un évènement qui permettait de faire se rencontrer les gens, amicalistes ou non, autour d'une activité ludique, sans but lucratif.

Cette année, 67 participaient au jeu.

Cette activité pourra-t-elle être reconduite ? En effet, Pierre Crépin, le mari d'Hélène, l'ancienne co-présidente remplacée par Cyrille, a annoncé qu'il ne souhaitait plus continuer. C'était lui qui créait le quizz, tant dans le choix des questions que dans leur présentation via le rétroprojecteur.

Cela serait une excellente nouvelle si un ou plusieurs volontaires souhaitent le remplacer, il faut reconnaître que les adeptes attendent l'évènement chaque année.

il faudra repenser la formule. Un après-midi avec goûter serait plus intéressant, qu' une soirée buffet qui demande un investissement conséquent des organisateurs.

Piste de réflexion si le quizz est renouvelé, ce que nous espérons.

4 Voyage :

La date (13 mai) a été décidée en tenant compte des différentes journées fériées, du voyage des marcheurs (début juin) des disponibilités des organisateurs, mais le choix de la destination devait être discuté en CA. Des pressions du voyageur, lui-même confronté à des demandes importantes, ont imposé la date du 2 Avril comme date limite des inscriptions.

Normalement tous les amicalistes ont été avertis, soit par les responsables de sections contactés, soit en se reportant au site de l'Amicale qui donnait l'information.

Compte tenu du nombre insuffisant d'inscrits (21), l'annulation du voyage doit se faire. C'est effectif à ce jour(10 avril).

Il faudra comprendre ce qui s'est passé, en reparler à l'AG en septembre. Choix de la date, désintérêt pour ce type de sortie, coût, destinations proposées, mauvaise communication.

Même si l'AL participe au voyage à hauteur de 5 ou 10 euros par personne, le montant demandé

est beaucoup trop élevé.

Quelle participation de l'Amicale : Peut-elle être envisagée.

Les années de voyage, un repas réunissait certains participant à ce voyage et seulement quelques trop rares amicalistes qui s'inscrivaient uniquement pour le soir.

D'autre part, trouver un restaurant qui puisse fournir une prestation comme celle du Rocher qui satisfaisait pleinement est compliqué, car le Rocher n'arrive pas à trouver un cuisinier pour cette période.

Un buffet dinatoire à la fin de l'AG, comme cela s'est passé l'an dernier, en 2022, afin que tous soient concernés et pas seulement ceux du voyage, a été proposé.

Réaction : / vote D'accord à l'unanimité

Un petit pot de fin de journée pour le voyage sera à envisager.

Réaction : / vote D'accord à l'unanimité

Questions ? Pas de question

Voyage 2024

N'ayant pas d'explications précises au flop du voyage (date / destination / problèmes économiques) Peut-être faudrait-il réfléchir à la destination proposée en 2024.

Cela permettrait aux amicalistes d'avoir plus de temps pour y penser !

Je vous propose :

Car Le Meur : Térénez / grottes de Morgat. (bémol : visite d'une fabrication de caramels) visite guidée du pont mais obligation de la visite de la biscuiterie.

Car Christien : Douarnenez (pas de catalogue pour idée de prix / en attente de l'évolution....)

Ile Tristan / Port Musée avec un marin comme guide / présentation contée et chantée de l'histoire des " Pen Sardinn "

Vote : A revoir lors de l'Assemblée Générale.

2 Communication :

Banderoles / oriflammes.

Problème de logo. Choix entériné par l'AG mais avec demande de couleurs.

Problème par rapport aux supports, coût plus élevé.

(possibilité de proposer des t-shirt ou des vestes sans manche avec le logo, utilisable lors de manifestations de l'Amicale Laïque).

Question remise au vote avant de décider :

logo bleu sur fond blanc

logo blanc sur fond bleu

Vote : logo bleu sur fond blanc à l'unanimité.

3 Point sur les sections à ce moment de l'année. Total Amicalistes : 229

- COUTURE : 13 adhérentes

Souhait d'avoir une table de coupe, mais après s'être renseigné ,le type de table ne correspond pas à l'attente, donc le projet est abandonné.

Grand coup de ménage demandé et fait. Plus de place.

Arrangement avec Michel Le Berre président de Bratzigovo pour l'utilisation d'une partie de l'armoire dans le petit local.

- DANSE : 67 inscrits (ites)

Le groupe varie entre 30 et 40 participants tous les vendredis.

Très bonne ambiance. Les gens sont très volontaires.

- GYM DOUCE : 49 adhérents (tes) en 2 groupes.

- HOCHEY : 28 adhérents.

- MARCHE : 60 marcheurs (euses).

Sortie chaque jeudi /sortie culturelle tous les trimestres : la dernière a eu lieu le 7 avril , les forges d'Inzinzac Lochrist, Hennebont : les haras avec un spectacle et la basilique / sortie d'une semaine à Egletons en Corrèze du 4/06 au 10/06 (20 personnes).

- VOLLEY : reprise des activités lundi 27 mars. Comme il ne reste que 2 mois pleins, nous suggérons que la cotisation, nécessaire pour assurer le joueur, reste de 35 euros mais qu'elle couvre également l'année 2023/2024. Cela devrait compenser le manque d'activités de la section.

Vote : accord à l'unanimité.

C'est la section qui a été la plus impactée par les travaux dans la salle des sports.

-TENNIS DE TABLE : 33 (12 inscrits en loisirs, 21 inscrits en compétition).

Présentation d'un mail envoyé par la section de tennis

Pour que la section puisse suivre ses entrainements, elle a trouvé une salle au Gymnase de Pennanros. Pour qu'elle fasse toutes les compétitions, Cyrille a accepté d'écourter la séance du vendredi lorsqu'il y avait des matches.

Thierry Delhomme, le président a souhaité rencontrer le bureau, ce qui s'est passé le 30 janvier, lors d'une de nos rencontres.

La question qui nous a été posée nous a un peu surpris.

La voici :

Que souhaite faire l'Amicale Laïque par rapport au tennis ?

Règles identiques pour toutes les sections.

Au niveau des informations entre la section et la secrétaire, pas de remarque, tout est ok.

Mais c'est plus compliqué au niveau des dépenses, que le trésorier apprend lorsqu'il reçoit le relevé avec les chèques émis.

Les chèques " cotisation " des membres ne sont pas reversés au trésorier mais comptabilisés dans le budget établi par la section tennis, pour leurs dépenses, en particulier , " collation de fin de soirée " lors des compétitions.

La subvention attribuée par la mairie est versée sur le compte de l'Amicale Laïque mais considérée comme destinée au tennis uniquement.

Nous avons découvert que l'achat d'une table et d'une imprimante avait été fait sans même que les présidents en aient été informés or eux seuls peuvent donner leur accord s'il y a urgence ou convoquer le Conseil d'Administration pour en discuter.

Les participants au tennis ont l'impression que l'Amicale (sous-entendu le bureau) souhaite qu'ils quittent l'association.

Rien d'autre n'est réclamé que l'obligation pour la section tennis de table de suivre les mêmes règles que les autres sections ! On ne peut pas appartenir à une association et agir comme si on était une association distincte de cette association.

Ou on appartient à une association et on adopte ses règles ou on décide de la quitter mais cela ne relève en rien de la volonté de l'Amicale. (rappel de l'aide apportée par Cyrille pour que les

matches puissent avoir lieu les vendredis. Il a dû écourter ses séances de hockey ces jours là)

Nous attendons vos réactions.

Lors de l'Assemblée Générale il faudra parler de tout ça.

L'intérêt d'appartenance à l'Amicale Laïque est supérieure à la pratique sportive, insiste Mr Hervet.

Rencontre à prévoir avec l'association " Ping Nevez " pour connaître l'évolution de la situation.

La subvention du tennis de table versée à l'Amicale est fonction du nombre d'adhérents.

Une Assemblée Générale extraordinaire ne sera pas nécessaire , le cas d'une dissolution n'est pas évoqué dans les statuts.

Le Conseil d'Administration prend acte de la création de la nouvelle association.

4 Questions Diverses. :

- Historique de l'Amicale Laïque :

Est-ce qu'Yvon Croguennec possède des documents ou des photos . ?

- La révision des statuts est à envisager.:

Fin du Conseil d'Administration.